



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Epée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr



FORMALITES ADMINISTRATIVES Rentrée 2025

Documents à rendre au professeur principal, le jour de la rentrée (lundi 1^{er} septembre)

- **ANNEXE 1** : contrat de scolarisation à renseigner et à signer avec ses annexes A, B, C, D
- **ANNEXE 2** : coupon-réponse ci-dessous « Autorisation de sortie **le jour de la rentrée** (préciser 17h ou à 17h50) & repas du midi **le jour de la rentrée**
- **ANNEXE 3** : bulletin de souscription ci-dessous à l'assurance FEC « Individuelle accident » proposée par l'établissement (le montant à payer étant inclus dans la note du 1^{er} trimestre) **et** une attestation Responsabilité Civile
OU - une attestation de l'assureur de la famille avec la mention « Individuelle Accident **et** Responsabilité Civile »
- **ANNEXE 4** : adhésion à l'Association de Parents (APEL)
- **ANNEXE 5** : participation au Repas Renaissance le vendredi 19 septembre au self du Collège
- le mandat complété si vous souhaitez le prélèvement automatique

Dans un souci d'économie et dans le cadre d'une démarche plus globale relative au développement durable, vous pourrez accéder aux factures, aux relevés et aux bulletins de notes sur Ecole Directe. Si vous souhaitez les recevoir en version papier, merci de joindre **7** enveloppes en plus par élève scolarisé. Cas particulier : Parents séparés : 7 enveloppes supplémentaires à l'adresse du 2^{ème} parent.

Documents à retourner par courrier au secrétariat avant le lundi 18 août 2025

- ☐ **ANNEXE 6** : Accompagnement jusqu'au Pôle Intermodal et renseignements relatifs au transport public utilisé
- ☐ **ANNEXE 7** : commande du colis fournitures accompagné du chèque de 70€ à l'ordre du Collège St Régis-St Michel pour ceux qui le souhaitent

☐ -----
ANNEXE 2 : COUPON-REPONSE à rendre le lundi 1^{er} septembre, jour de la rentrée
NOM Prénom de l'élève :

Autorisation de sortie le jour de la rentrée : ☐ 17h ☐ 17h50 (veuillez renseigner l'Annexe 6 si votre enfant utilise un transport public)

Repas pris le jour de la rentrée : ☐ OUI ☐ NON

ANNEXE 3 : BULLETIN DE SOUSCRIPTION année scolaire 2025/2026

Je désire souscrire à l'assurance scolaire et extra-scolaire, conformément aux conditions du contrat Generali France Assurances n°12.290.100 souscrit par l'établissement auprès des Assurances FEC.

Cotisation annuelle à 7.90€, Formule Harmonie (le montant à payer est inclus dans la facture annuelle).

NOM Prénom de l'élève à assurer : Classe

Adresse :